

ARRETE n° 09/2010 du 15 février 2010
Fixant le tableau d'avancement
au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe
au titre de l'année 2010

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et régions, article 3 ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 30, 79 et 80 ;

VU le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 (articles 10 et 11) portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs ;

VU l'avis favorable émis par la Commission Administrative Paritaire dans sa séance du 25 janvier 2010.

ARRETE

Article 1^{er}.- Est inscrite sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe au titre de l'année 2010, la personne mentionnée ci-dessous :

NOM et PRENOM	SITUATION ACTUELLE
Marie BURGAUD	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe

Article 2.- Madame le Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au :

- au représentant de l'Etat,
- au président du Centre de Gestion,

Fait au Perrier, le 15 février 2010

Mme le Maire,

Signé : Rosiane GODEFROY



Accusé de réception en préfecture
085-218501724-20100215-AR-004-02-2010-AR
Date de signature : 15/02/2010
Date de réception : 15/02/2010

Certifié exécutoire par le Maire
Compte-tenu de sa réception
En Sous-Préfecture 15/02/2010
Publication le 15 février 2010